

République Française  
**Compte – rendu de Séance du Conseil Municipal**  
**Du Vendredi 10 Juillet 2020 à 20h30**

Date et affichage de la convocation : 03/07/2020

Conseillers présents : M. LEDEY Claude, M. LALLEMAND Daniel, M. BONNEROT Christian, Mme SÈUR Sonia, M. JURY Jean-Louis, M. JUNIER Jérémie, Mme LAHAYE Nathalie, DESBROSSES Julien, Mme SOTTY Céline, Mme DURET-BIDELET Nathalie, Mme TORRENT Aude, Mme TISSIER Carine, M. LACROIX Jean-François

Conseillers absents excusés : Mme ROBERT Emilie, M. REY Nicolas

Le compte rendu de la séance du 16 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

Céline SOTTY est nommée secrétaire de séance.

Les points de l'ordre du jour sont examinés :

Les points suivants de l'ordre du jour sont examinés :

**1 - RAPPORT DES DÉCISIONS DU MAIRE :**

Néant

**2 – ELECTIONS SENATORIALES :**

Monsieur le Maire rappelle que les élections sénatoriales auront lieu le 27 Septembre 2020 à Macon et que conformément aux articles L 284 à L 286 du code électoral, le conseil municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants au sein du collège électoral.

Sont élus délégués titulaires : Daniel LALLEMAND 12 voix – Claude LEDEY 11 voix – Sonia SÈUR 11 voix.

Sont élus délégués suppléants : Céline SOTTY 12 voix - Julien DESBROSSES 12 voix – Aude TORRENT 9 voix.

**3 – BUDGET 2020 – DECISION MODIFICATIVE N°1 :**

Le conseil modifie les imputations comptables concernant le prêt de refinancement du lotissement du Champ Parc sur le budget principal de l'exercice 2020 en section investissement, par virement des comptes 1641 au comptes 166 en dépenses pour 127 901 (remboursement du capital dû) et en recettes pour 162 019 € (capital refinancé).

**4 – TRANSPORT SCOLAIRE :**

Le conseil autorise le maire à signer un avenant de prolongation d'une année au marché de transport scolaire initialement prévu sur 4 ans et arrivant à échéance en août 2020 avec la Région Bourgogne Franche Comté en raison de la crise Covid 19.

Le conseil accepte l'exonération exceptionnelle de la participation sollicitée aux familles au titre du transport scolaire du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019-2020 en raison de la crise Covid 19.

**5 – CONVENTION ETANG DE BRIFFAUT :**

La convention établie le 19/12/2017 avec le G.F.R de Briffaut est relue par Monsieur le Maire afin que tous les conseillers présents en prennent connaissance (1 exemplaire est remis à chacun). M Vincent CARNAT a ensuite été reçu lors de la séance de conseil pour exprimer son souhait de trouver un consensus avec la municipalité concernant d'éventuelles modifications à apporter à la convention. Il a expliqué les travaux qu'il a déjà dû faire, les mises aux normes obligatoires....

Aucune décision n'a été prise à l'issue de cet entretien. Monsieur le Maire souhaite avoir les conseils de services compétents ; des réponses sont d'ores et déjà attendues, et de nouvelles consultations seront demandées. Cette convention sera donc réétudiée ultérieurement.

## **6 – PERSONNEL COMMUNAL :**

Un agent contractuel a été recruté via le Centre Départemental de Gestion pour un remplacement d'agent en arrêt maladie au secrétariat de mairie et à la garderie.

Un autre agent contractuel sera éventuellement recruté en cas de besoin pour le remplacement d'un agent en arrêt maladie aux services techniques.

Sur proposition du Maire, le conseil accepte le versement d'une prime exceptionnelle aux agents en poste pendant le confinement.

## **7 – TRAVAUX :**

Aménagement Centre Bourg : l'abri bus a été installé, il manque quelques gabions et les plexis ; Les nouveaux panneaux de signalisation ont été mis en place.

Réhabilitation de la salle de judo : prévision en 2 tranches ; début d'exécution cette fin d'année avec plâtrerie/peintures, chauffage/climatisation, huisseries, électricité et fin des travaux en 2021 avec le sol, les enduits et les chéneaux. Un appel d'offre sera prochainement mis en ligne sur la plateforme de dématérialisation klekoon conformément à la réglementation des marchés publics.

Voirie : la remise en état de certains chemins initialement prévue cette année est reportée ultérieurement, un devis pour la réfection du haut du chemin de la Mine très dégradé sera demandé.

## **8 – DISPOSITIF d'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES RURALES 2020 :**

Le conseil sollicite l'inscription des travaux de réhabilitation de la salle de judo au programme de soutien à l'investissement de l'année 2020 à la Communauté de Commune pour une subvention attendue de 3 000 €.

## **9 – DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX :**

A l'unanimité, M. Nicolas REY est désigné délégué correspondant à la Défense, M. Christian BONNEROT au CNAS en tant que délégué élu et Mme Béatrice JAYR en tant que déléguée agent.

## **10 – QUESTIONS DIVERSES :**

Ecole Nicolas Rolin : un point sur le conseil d'école avec l'adoption d'un nouveau règlement intérieur ;

74 élèves sont attendus à la rentrée 2020 (contre 72 en 2019) dont 6 petites sections. Quelques tables et chaises supplémentaires seront à prévoir.

Un nouveau vidéo projecteur a été acheté pour la classe des Maternelles, le PC trop vétuste étant incompatible devra être remplacé. Il subsiste également un petit problème avec le photocopieur à résoudre.

Le jeu des « cages » étant abîmé, il est prévu de le remettre en état, tout comme le toboggan.

Un devis pour une nouvelle alarme est mis en attente (coût trop élevé).

Les Enseignants ont souligné l'excellent déroulement des « télé devoirs » pendant le confinement et la reprise qui s'est faite sans difficulté particulière.

Un cadeau a été offert à chaque enfant par l'Association l'Ecole en fête.

Organisme « Age et Vie » : les représentants de cet organisme ont été reçus en mairie ; Ils ont pu visiter 2 terrains pour une éventuelle implantation de leur projet, à savoir 2-maisons pour 16 résidents avec une pièce commune. 3 personnes salariées seraient présentes 24h/24h pour s'occuper des

résidents. Si notre commune retient encore leur attention, une proposition tarifaire pourra leur être faite pour un terrain.

Site internet de la commune : le projet a déjà bien avancé avec les membres de la commission « Communication » ; une ébauche pourrait être présentée dès septembre. Une page Facebook servira « d'accroche » et renverra sur le site internet.

Projet éolien : 3 entreprises éoliennes seront reçues en Mairie le 23 Juillet pour présenter leur projet.

La séance est levée après que l'ordre du jour soit épuisé.

Vu par nous, Claude LEDEY, Maire de la Commune de Neuvy-Grandchamp pour être affiché à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 121.17 du Code des Communes.

A Neuvy-Grandchamp, le 10 Juillet 2020

Le Maire,

Claude LEDEY



